https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Plan-de-formation-au-principe-de-laicite-du-nouveau-et-des-attentes



Plan de formation au principe de laïcité : du nouveau et des attentes !

- Laïcité -

Date de mise en ligne : mercredi 16 juin 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Plan de formation au principe de laïcité : du nouveau et des attentes !

Le principe de laïcité est consubstantiel de la République : la liberté de conscience, avec son corollaire, la liberté d'expression, permettent le pluralisme des idées. C'est le socle sur lequel se fonde la démocratie. Pourtant, la formation des enseignants et des personnels éducatifs au principe de laïcité est dans une situation déplorable.

En 2018, l'enquête menée par le Cnal *La laïcité et l'école, les enseignants ont la parole* a montré que 74 % des enseignants n'avaient pas bénéficié de formation initiale au principe de laïcité et 94 % n'avaient pas obtenu de formation continue. Depuis, la situation s'est encore aggravée, et le SE-Unsa, accompagné des organisations du Cnal, a sans cesse alerté les pouvoirs publics sur cette carence de formation qui figure d'ailleurs dans les préconisations de l'Observatoire de la laïcité.

Un plan de formation longtemps attendu

Désormais, les choses avancent. Un rapport de Jean-Pierre Obin (IGEN honoraire) rendu public propose un plan quadriennal de formation à partir de la rentrée 2021. Celui-ci prévoit la formation de 1 000 formateurs, une formation continue spécifique aux enseignants et CPE dans les trois années suivant leur titularisation, des apports pédagogiques pour que les élèves prennent une part active dans ces apprentissages, la formation des contractuels, AED et AESH, etc. (*lire le rapport en PJ*).

Pour le SE-Unsa, ce rapport contient des éléments positifs et qui répondent à de véritables besoins de terrain. Il reste désormais à mettre en œuvre ces propositions car, sans surprise, ces mesures demandent du temps, c'est-à-dire des postes. La suppression annoncée de 1 800 postes dans le secondaire aura sans doute un impact sur la mise en œuvre de cette ambition dans les collèges et lycées. Dans le 1er degré, la focalisation des animations pédagogiques sur le français et les mathématiques a déjà largement raboté les espaces de formation à la laïcité et aux valeurs de la République ; quelle place leur sera consacrée demain ?

Deux axes restent à explorer

Pour renforcer la laïcité à l'École, deux axes sont à travailler.

Le premier concerne la mixité scolaire. En effet, dans les écoles ou établissements ségrégués, la revendication religieuse est plus forte. La laïcité y connaît davantage de difficultés. En 2016, le Cnesco avait dénombré une centaine de collèges à ségrégation maximale sur le territoire national. Les expérimentations menées sous l'ancien quinquennat ont été stoppées et, depuis, le ministère de l'Éducation est autant inactif que silencieux sur cette question.

Pour le SE-Unsa, il est nécessaire que ce plan de formation comprenne une sensibilisation aux enjeux de la mixité sociale dans les écoles et établissements, qui demeure par ailleurs un puissant levier de réussite scolaire.

Le deuxième axe concerne les inacceptables situations de pauvreté subies par une frange grandissante d'élèves. Ainsi, la barre des 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a été franchie en 2020 et, désormais, 1 élève sur 10 vit sous le seuil de pauvreté et 1 élève sur 5 vit sous le seuil de grande pauvreté.

Pour le SE-Unsa, il est inutile d'espérer de leur part un attachement à la République si des mesures fortes ne sont pas mises en œuvre à leur attention. On n'aime pas la République si on mange mal ou peu, si on est mal habillé ou mal soigné. Sur ce sujet aussi, les personnels de l'Éducation nationale devraient être mieux informés.

L'avis du SE-Unsa

Plan de formation au principe de laïcité : du nouveau et des attentes !

Le SE-Unsa salue l'intention qui a présidé à l'élaboration de ce rapport. Mieux équiper les personnels qui encadrent, accompagnent et enseignent les enfants et adolescents, est indispensable. Il est aussi indispensable de proposer des séquences pédagogiques pour créer des espaces scolaires afin de mieux connaître la laïcité, les libertés qu'elle permet et différencier les croyances des connaissances.

Cela passera par un engagement en faveur de la République sociale : mélanger les enfants - quelles que soient la richesse, la couleur de peau, les croyances ou l'origine de leurs parents - et leur donner les moyens de sortir de la pauvreté sont des défis de taille. Des défis scolaires dont la prise en compte aura des résonances sur notre avenir démocratique.